

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

Vol. 2 - No. 11
mai 2003

.....
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND



**Vente de Garage
collective**

Samedi, le 24 mai 2003

remis le 25 mai en cas de pluie

**Simultanément, il y aura
Vente surplus d'inventaire
des commerçants de la rue Principale**

**Les
bonnes affaires
sont à St-Fer**

**Chaussures Juvalu
Quincaillerie PRO
Dubois Meubles
Matériaux Nomelbro
Alimentation Bonichoix
Méguytaine**

**Le Vieil Art
Prouduits de l'Érable 3B
Fleuriste Rose Latulippe
F. C. Motos Sports
Bijouterie Sylvie
Station Service J. Blondeau**

.....
Saint-Ferdinand - mai 2003

Un an avec votre pelouse

Que doit-on faire JUIN-JUILLET ?

- Coupez le plus haut possible (au moins 8 cm)
- Arrêtez de tondre et laissez la pelouse en dormance durant les canicules
- Inspectez votre pelouse et intervenez rapidement si des parasites font des dommages

Dans notre prochain bulletin, nous

continuerons «un an avec votre pelouse» avec le mois de août et septembre...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM DIMANCHE 29 JUIN 2003 à 9H30 au MANOIR DU LAC WILLIAM

Les patrouilleures nautiques
seront sur place
pour répondre à plusieurs
de vos questions sur la sécurité
et sur certains règlements existants.

Les patrouilleures nautiques pour 2003 sont :

ISABELLE PLANTE
3e année, Technique policière
Thetford Mines
et
ISABELLE GUILLEMETTE
2e année, Technique policière
Irlande

Dans notre prochain bulletin, le numéro de
téléphone de la patrouille nautique sera publié.

*Bienvenue à tous les membres
et l'Association
compte sur votre présence*

Bibliothèque Municipale Nouveau...

Maintenant avec le biblioweb, vous pouvez
consulter votre dossier d'abonné, réserver des
documents, annuler des réservations ou
renouveler vos prêts.

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

**Mme Lucie Lamontagne
au 428-9607**

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Résumé de certaines décisions du conseil

séances du 5 mai 2003

Appui au Quadro Club L'Intersection

Le conseil municipal appuie le Quadro Club L'Intersection dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec pour l'obtention d'un droit de traverse de la route 165 à la hauteur de la route Langlois pour rejoindre la rue Principale.

Nouvelle délimitation du comté fédéral

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand appuie la MRC de l'Érable en signifiant à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales et au député fédéral, monsieur Gérard Binet, l'importance capitale, pour les élus, du maintien de l'appellation « érable » dans le nom de notre nouveau comté fédéral.

Demande des Fêtes du Lac William

La municipalité de Saint-Ferdinand verse une aide financière de 3 800 \$ aux Fêtes du Lac William pour les feux d'artifices et qu'elle prête les employés municipaux nécessaires à l'organisation des fêtes comme par les années passées.

Adoption du règlement modifiant le règlement no 2000-03 relatif à la circulation des véhicules lourds

À l'unanimité, les membres du conseil adoptent le règlement no 2003-25 modifiant le règlement no 2000-03 relatif à la circulation des véhicules lourds tel que lu par la secrétaire-trésorière.

Adoption du règlement décrétant l'exécution de travaux d'implantation et d'aménagement d'une piste cyclable et autorisant un emprunt

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le règlement no 2003-26 décrétant l'exécution de travaux d'implantation et d'aménagement d'une piste cyclable et autorisant un emprunt soit adopté tel que lu et transcrit dans le livre des règlements.

Résolution fixant la tenue du registre

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le

règlement portant le numéro 2003-26 décrétant l'exécution de travaux d'implantation et d'aménagement d'une piste cyclable et un emprunt de 178 935 \$ soit soumis aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire pour qu'elles puissent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 560 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, lesdites personnes habiles à voter sur le règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de 9 heures à 19 heures le 20 mai 2003 au bureau municipal situé au 821 rue Principale, Saint-Ferdinand.

Balle-molle Jourisque

Un tounoi familial vous est offert
par les Chevaliers de Colomb
les 21 et 22 juin 2003 dès 10h00

Inscriptions :

Armand Patry au (418) 428-9538

Date limite : dimanche, le 8 juin 2003

**Chaque équipe sera formé de 10 joueurs dont :
6 hommes (maximum) - 3 femmes (minimum)
et 1 enfant de moins de 12 ans**

Maximum 16 équipes

Venez vous amuser avec nous !

Où le plaisir et le rire sont au rendez-vous !

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Photographie : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

Activités organismes

Si vous voulez qu'on parle des activités de votre organisme dans le bulletin municipal à chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir au responsable du bulletin, soit en adressant vos textes par écrits au bureau municipal ou en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352.

AUTOUR DU LAC WILLIAM LES QUAIS

Eh oui après ce long hiver, nous sommes rendus aux travaux printaniers, ce qui nous fait penser à l'installation des quais pour ceux qui habitent en bordure du lac.

Depuis 1999, un règlement existe concernant l'aménagement des quais, ce règlement stipule la grandeur des quais, la localisation, les matériaux à utiliser, les abris à bateau, les encoffrements et autres ouvrages autorisés en bordure du lac William.

Les quais déjà existants n'ont pas besoin de se procurer un certificat d'autorisation.

Par contre pour tout nouveau quai au lac William ou pour toute modification importante sur un quai existant, tel un agrandissement, un plan doit être fait en indiquant les dimensions du quai et il faudra obtenir un certificat d'autorisation de la municipalité.

Pour parler un peu de la localisation des quais; l'espace minimal entre le quai ou l'abri à bateau ou le monte-bateau et/ou tout autre ouvrage et le prolongement de la ligne latérale du terrain contigüe au rivage devra être d'au moins 5 mètres lorsque la façade du terrain au bord du rivage est de 15 mètres ou plus. Lorsque la façade du terrain au bord du rivage a moins de 15 mètres, le quai ou l'abri à bateau ou le monte-bateau ou tout autre ouvrage devra être situé au centre du terrain. Cependant, lorsque la géographie du lieu rend impossible une telle localisation, le quai ou l'abri à bateau ou le monte-bateau devra être situé le plus près du centre du terrain où la topographie le permet.

Pour plus de renseignements, communiquer avec votre municipalité!

TRAVAUX EN BORDURE DU LAC

Eh oui, quand nous restons en bordure d'un lac, plusieurs règles doivent être suivies afin de le protéger.

Pensons donc que la première chose qui nous attire c'est l'accessibilité au lac, soit pour la vue, soit pour le côté relaxant de l'eau et/ou pour les activités nautiques.

Alors si nous voulons conserver cette richesse qu'est le lac ainsi que l'investissement que nous faisons autour, il faut s'occuper de notre environnement et du lac.

Une façon simple d'aider le lac est de faire des aménagements naturels composés de plantes sur le bord de la rive afin de permettre au lac de s'oxygéner. N'oublier pas que ce genre de travaux nécessite un certificat d'autorisation.

Il est interdit de faire une coupe à blanc d'arbres en bordure du lac, soit sur une distance de 50 pieds à partir de la rive.

Vous avez quand même le droit de vous faire un corridor pour la vue sur le lac suivant certaines règles stipulées dans le règlement d'urbanisme.

IL EST DONC IMPORTANT DE COMMUNIQUER AVEC L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENT AVANT D'EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE TERRAIN.

A titre informatif, les amendes peuvent s'élever à 1 000\$ et si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, des contraventions distinctes. De plus, la bande riveraine devra être remise à l'état naturel et ce, suite à l'acceptation du plan présenté à l'inspecteur en environnement et bâtiment qui autorisera les travaux.

**Vous y pensez,
communiquer avec votre
municipalité!**



**Prochaine réunion du
conseil municipal de
Saint-Ferdinand**

**lundi, le 2 juin 2003 à 19h30
au centre communautaire**



La Sûreté du Québec vous informe!

par Hugo Fournier, Agent
Poste de la MRC de l'Érable

Voici quelques événements qui ont retenu notre attention dans le secteur de Saint-Ferdinand depuis le mois de mars.

-Le 2 mai nous sommes allés à la Banque CIBC de Saint-Ferdinand pour récupérer un faux billet de 100\$. Un commerçant du village avait reçu ce billet d'un de ses clients. L'enquête n'a pas permis de retracer cette personne. Il faut toujours être vigilant lorsque vous recevez un gros billet de banque. Regardez toujours la texture du papier et son impression.

-À la marina de Saint-Ferdinand les policiers ont pris une plainte de méfaits sur une petite cabane. À ce sujet, soyez assurés de toujours verrouiller vos portes de cabanon.

-Dans le domaine Des chalets au Lac St-Joseph un incendie s'est déclaré dans un garage. L'origine serait accidentelle. Les dommages s'élevaient à 30 000\$.

-Une introduction par effraction a eu lieu dans une cabane à sucre dans le rang 5 Saint-Ferdinand. Les malfaiteurs ont dérobé des outils et de l'essence. L'enquête se poursuit.

La belle saison est à nos portes, plusieurs riverains ont sorti leurs embarcations. Il est important de rappeler aux amateurs que le code criminel stipule qu'il est interdit de conduire un bateau lorsque sa capacité de conduite est affaiblie par l'alcool. C'est la même loi qui s'applique que les automobilistes.

Comme à chaque année, les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec feront quelques présences sur le Lac William durant l'été. En plus de faire de la prévention, ils vérifieront les capacités de conduire des conducteurs d'embarcations.

Journée de retrouvailles chez les Soeurs de l'Assomption de Nicolet

À l'occasion du 150^e anniversaire de fondation des Soeurs de l'Assomption de Nicolet, tous les anciens enseignants, anciens et anciennes élèves du campus de Nicolet et des écoles normales de St-Léonard d'Aston et de Drummondville sont invités à participer à une journée de retrouvailles,

le samedi , 9 août 2003.

Campus de Nicolet : pour informations et inscription, consultez le site internet www.cnda.qc.ca ou par téléphone au **819-293-2011** et **Écoles normales St-Léonard et Drummondville :** **819-233-2230**

••• LOISIRS ••• Heures d'ouverture

S.V.P. Veuillez prendre note des nouvelles heures d'ouvertures du bureau pour le mois de mai

Lundi au Jeudi : de 13 heures à 18 heures
Vendredi : de 11 heures à 16 heures

Si vous avez des commentaires à formuler, veuillez les communiquer au 428-3413

Logements à louer

Villa du Lac William

- Deux logements de 3-1/2 pièces (idéals pour personne seule ou pour couple sans enfants) .
- Si vous avez 45 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

Jeanne d'Arc Ruel,

**directrice de l'OHM de Saint-Ferdinand
428-9833**

Un mot du nouveau Comité des loisirs

Vous avez appris, à l'occasion de l'annonce de l'engagement d'une responsable en loisirs, qu'un nouveau comité du même nom avait été formé grâce à l'implication de plusieurs bénévoles.

Cette implication a d'abord été motivée par un désir d'appui au conseil municipal dans le projet d'installation d'un refroidisseur pour le Centre des Loisirs. C'est un équipement indispensable si on veut que les sports de glace puissent se pratiquer avec un peu plus de stabilité et sur une période plus longue l'hiver : comment maintenir l'intérêt et l'assiduité, si une fois sur deux, la glace n'est pas bonne.

Pour notre part, nous croyons à l'importance de la pratique du sport pour les jeunes, et c'est bénéfique à plus d'un niveau. Plusieurs citoyens se sont donc manifestés pour apporter un appui à ce projet.

Ce même groupe, par le biais du comité des loisirs nouvellement formé, a convenu également de supporter l'organisation et la dispensation de services de loisir en général. La preuve a été faite, par les années passées, que le loisir, ce n'est pas l'affaire du ou de la responsable seulement, sinon on peut risquer de «se brûler». Parlez-en à Line Trépanier, elle en sait quelque chose; même si elle pouvait compter sur un certain nombre de bénévoles, la tâche est apparue épuisante sans le support d'un comité structuré au plan de la décision et de l'orientation générale des activités.

Comme elle n'était pas prête à revenir cette année, et en nous basant sur l'expérience des années antérieures, il nous apparaissait que l'appartenance au milieu était une qualité fondamentale à rechercher chez un ou une future responsable. C'est en nous appuyant sur ce principe que nous sommes permis de proposer aux conseillers qui ont le dossier «loisirs», la candidature de Madame Vigneault, qui, en plus de résider à Saint-Ferdinand, possédait des qualités et expériences pertinentes. Nous sommes d'ailleurs en mesure d'affirmer qu'elle a fait du bon boulot à date. Qu'elle soit la conjointe d'un conseiller ne lui enlève rien en compétence à notre avis. Cela

alimente simplement ceux qui sont constamment à la recherche de «l'os» dans toutes les situations.

Finalement, pour augmenter les chances de réussite en matière de loisirs, nous avons pensé nous donner des comités spécifiques «collés» à chaque grande activité de loisirs en cours d'année; ainsi, les bénévoles désirant supporter une activité sportive spécifique pourront le faire sans s'engager durant les autres périodes de l'année.

Les gens sont tellement sollicités de nos jours que nous pensons que cette formule pourra plaire. Le fait qu'une trentaine de personnes ait décidé de mettre l'épaule à la grande roue des loisirs, nous confirme la pertinence de cette proposition.

En résumé :

- Avec un nouveau comité de loisirs;
- Avec une responsable compétente et travaillante;
- Avec de nouvelles infrastructures à l'horizon;
- Avec des sous-comités prêts à nous aider;

Il semble bien que nous puissions faire du bon travail en ayant en tête cette idée :

Offrir à nos jeunes la possibilité de faire du loisir et de l'activité physique chez-nous.

*Jacques Faucher,
membre du Comité des Loisirs*

À votre Info-Centre **Vous pouvez naviguer sur internet...**

L'Info-Centre est situé dans un local adjacent à la bibliothèque municipale à l'école Notre-Dame.

Les heures d'ouverture sont tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 18h00 à 21h00.

Le centre met à la disposition des usagers 28 ordinateurs, un scanner, une imprimante et principalement une responsable qui est Madame Nicole Vaillancourt.

Le centre est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes que ce soit pour des travaux personnels ou pour naviguer sur internet.

**Pour toutes informations,
vous pouvez communiquer avec
l'animatrice du centre
Mme Nicole Vaillancourt au 428-9607**

Loisirs...loisirs...loisirs...

Formation du comité des loisirs

Enfin, le comité de loisirs est formé, M. Gaston Roy a accepté de le poste de président. Il sera aidé par Messieurs Daniel couture et Yvon Henri au poste de 1er et 2e vice-président. Les nouveaux directeurs sont Messieurs Léo Perreault, Jacques Faucher et André Boucher. Félicitations et bonne chance à ce nouveau comité.

Soccer

Nous avons présentement une soixante de jeunes qui jouent au soccer les mardis soirs de 18 à 20 heures. S'il y a d'autres jeunes du primaire ou secondaire qui aimeraient jouer, vous pouvez vous présenter au Centre Gaston Roy ou en téléphonant au Centre des Loisirs. Le coût de l'inscription est de \$20.00 pour la saison et nous demandons que chaque jeune ait ses protèges(tibia et bas).

Invitation soirée bénévoles

Nous voulons remercier tous les bénévoles qui ont œuvré auprès des jeunes durant cette dernière année que se soit autant pour les sports d'hiver que pour les sports d'été. Nous, le comité de loisirs invitons tous ces bénévoles à venir déjeuner avec nous le dimanche 25 mai à 10 heures au Snack bar chez André. Cette invitation vous est lancée personnellement par ce journal municipal car nous ne voudrions pas oublier personne. Par la même occasion nous invitons les personnes qui aimeraient s'impliquer auprès des jeunes à venir nous rencontrer. Veuillez confirmer votre présence à Diane au 428-3413 pour jeudi le 22 mai.

Natation (inscriptions)

Les inscriptions pour la NATATION auront lieu au Centre Gaston Roy, mercredi, jeudi et vendredi, les 21,22 et 23 mai de 18 à 20 heures. Les cours de natation auront lieu chez Luc Langlois au 980, rue Labbé et chez Donald Langlois, sur la route des Chalets. Les cours débuteront le 30 juin.

Balle-molle (inscriptions)

Il y aura inscription de BALLE-MOLLE pour **LES ENFANTS** (groupe 7-8 et 9 ans, groupe 10-11et 12 ans et groupe 13-14 et 15 ans) soit le 21, 22 et 23 mai de 18 à 20 heures au Centre Gaston Roy. Les pratiques et joutes débuteront le 2 juin à partir de 18 heures et il y a possibilité de jouer d'autres soirs selon la demande. Nous sommes aussi à la recherche d'arbitres, si cela vous intéresse donnez votre nom au Centre de Loisirs.

Pour **les HOMMES**, vous pouvez vous inscrire en téléphonant à : André Boucher au 428-3604 ou Yvan Simoneau au 428-9395 et même au centre de loisirs 428-3413. C'est une ligue amicale qui débute le lundi 19 mai à 19heures 30. C'est seulement \$20.00 pour la saison estivale. Si vous avez manquez la première joute, vous n'avez seulement qu'à vous rendre au terrain de balle, lundi le 29 mai, les organisateurs se feront un plaisir de vous trouvent une place dans leur équipe. Une invitation spéciale est lancé aux jeunes du secondaire III, IV et V.

Pour **les FEMMES** vous pouvez vous inscrire en téléphonant au centre de loisirs au 428-3413 ou à Isabelle Soucy chez Bonichoix au 428-3755. Pour toutes celles qui aimeraient jouer, ces joutes se veulent amicales. La saison débutera mercredi le 21 mai et le coût est de \$20.00 pour la saison. Bienvenue à toutes .

Volley-ball de plage

Nous sommes à la recherche de personnes qui aimeraient faire partie d'une équipe de Volley-ball de plage. Les parties se joueraient sur le terrain du BAR le NAUFRAGÉ au Lakeside, les mardis et jeudis soirs ou selon la disponibilité de l'équipe. La première joute serait jeudi le 29 mai. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au Centre Gaston Roy (428-3413) ou à Réal Bergeron au 428-9396.

Le coût d'inscription est de \$20.00 pour la saison estivale.

Durant le mois de juin, la vente des moitié-moitié sera au profit des loisirs.